

Courrier des lecteurs

Réponse à la lettre ouverte du Dr Brack



J'ai lu avec intérêt la lettre du Dr Brack [1], parue dans PrimaryCare n° 40, concernant le Contrôle de Qualité au laboratoire du praticien.

Je comprends parfaitement les questions soulevées par le Dr Brack en ce qui concerne l'utilité de certains contrôles de qualité obligatoires. Il faut toutefois remarquer que, malgré la simplification toujours plus grande des tests de laboratoire, certains utilisateurs ne suivent pas les recommandations des fournisseurs. Si le Dr Brack mentionne qu'il contrôle régulièrement la température de son étuve, ceci n'est malheureusement pas le cas chez tous. Nous sommes confrontés à des laboratoires ne disposant pas d'étuve.

Des résultats non conformes dans le contrôle de qualité externe ont également été relevés lors de l'utilisation de trousse existantes ou sur le marché, uniquement à des buts de développement, voire des trousse dont la date de péremption était

largement échue. Même si ceci ne représente pas la pratique quotidienne, et heureusement pour les patients, ces cas existent réellement.

Le contrôle de qualité externe permet également, et nous avons été confrontés à ces cas, d'identifier certaines erreurs de la phase pré-analytique, à savoir l'identification correcte des échantillons. Nous recevons des résultats positifs sur des échantillons négatifs et inversement. Nous avons pu mettre en évidence que ces inversions étaient dues à l'identification des échantillons dans le laboratoire en question. Je suis parfaitement conscient du temps que prennent certaines analyses et que les analyses de contrôle de qualité externe ne font que s'additionner. Il faut, par contre, rappeler que dans le coût de remboursement des analyses, une part non négligeable est prévue pour les mesures de contrôle de qualité en général. Ce qui me paraîtrait plus important, c'est peut-être de s'intéresser en priorité à des laboratoires ne faisant encore aujourd'hui pas de contrôle

de qualité, malgré les obligations légales. Ce qui est réjouissant dans la lettre du Dr Brack, c'est qu'il mentionne de participer au CQE, et ce, bien longtemps avant l'introduction des obligations légales. Ceci est la preuve de l'intérêt de certains laboratoires dans leur travail journalier à la recherche d'une preuve formelle de fonctionnement correcte de leur outil de travail.

Le Centre Suisse de Contrôle de Qualité (CSCQ) reste à disposition de tous les laboratoires pour répondre à leurs questions et pour les aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés et ce dans chaque langue.

Tél. français: 022-305 52 30

Tél. allemand: 022-305 52 31

Tél. italien: 022-305 52 32;

site Internet: <http://www.cscq.ch>

Dr André Deom, Directeur du CSCQ

¹ Brack HU. Sinn und Unsinn der Laborqualitätskontrollen. PrimaryCare 2004;4:760-1.